



Municipalité
1610 CHÂTILLENS

Châtillens, le 29 octobre 2010

**Préavis municipal No 2010/10
relatif au budget communal 2011**

Au Conseil Général de Châtillens,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité de Châtillens soumet à votre approbation les prévisions 2011 pour une population prévue à 495 habitants et vous transmet, pour comparaison, le budget 2010 ainsi que les comptes 2009. Les explications suivantes vous sont données :

1. Administration générale

10. Autorités

Les vacances comprennent les rétributions des autorités pour leurs travaux liés à l'étude de fusion (10.300.1).

11. Administration

- Les charges sociales 2009 liées aux salaires du personnel ont été inférieures grâce à une restitution lors du décompte final. Celles de 2011 correspondront aux rémunérations prévues.
- Le compte 11.351.0 concerne notre participation aux charges des transports publics – bassin 5.
- La cotisation ARO reste inchangée par Fr. 15.90 par habitant sous compte 11.352.1.
- Dans la prévision d'une acceptation de la votation du 28 novembre prochain, un certain volume de travail nécessaire à la mise en place de la fusion nous sera facturé ; estimation faite à Fr. 10'000.00 sous compte 11.352.5.
- Au sein du compte 11.365.0, Fr. 15.30 par habitant sont destinés au fond intercommunal sportif et culturel pour maintenir le soutien aux sociétés et associations régionales auquel Fr. 20.00 par ménage sont ajoutés pour l'abonnement au journal Le Courrier offert aux habitants de notre Commune.

2. Finances

21. Impôts

- La projection des revenus 2010, reportée au nouveau taux de 72 explique le montant de Fr. 651'000.00 sous 22.400.1. Il est fait de même pour la fortune, l'impôt à la source, sur le bénéfice et le capital des sociétés. Cette baisse de 6 points a été imposée par le Canton et acceptée pour l'arrêté d'imposition 2011.

- L'estimation des revenus conjoncturels – droits de mutation, impôts sur les successions et impôt sur gain immobilier – provient d'une moyenne des encaissements sur 10 ans reportée au taux de 72.

Cependant, suivant la nouvelle péréquation, 50 % de ces revenus seront destinés à diminuer la participation des communes à la facture sociale. Elle est présente en charge via le compte 72.351.2 – participation aux revenus conjoncturels par Fr. 9'500.00.

22. Service financier

Sous 22.352 notre part à la péréquation sera de Fr. 224'120.00. En contrepartie, nous recevrons Fr. 216'985.00 (22.452.0). Le remboursement relatif aux charges thématiques est prévu par Fr. 103'144.00 sous 22.452.1.

3. Domaines et bâtiments

32. Forêts

Les coupes de bois 2011 (32.314.0) seront effectuées aux Mollienches, à la Chervette et sur le Haut des Carres. Divers soins cultureux sont prévus. Les ventes ont été estimées en collaboration avec le garde-forestier.

351. Villa communale

L'isolation périphérique présentée sur le préavis 2010/09 exigera un amortissement annuel de Fr. 3'500.00 dès 2011, sous compte 351.331.0

352. Bâtiment scolaire

Les coûts 2011 ne présentent pas de particularités.

353. Eglise

Sous comptes 353.301.0 et 353.311.0, les salaires de la conciergerie, de même que les frais nécessaires aux divers services religieux sont versés par notre Commune. Une facturation annuelle à la Régie paroissiale nous les restitue via le compte 353.452.0.

D'autre part, la réfection du mur d'enceinte étant terminée, l'amortissement sur 10 ans par Fr. 5'000.00 est prévu sous 353.331.0.

4. Travaux

43. Routes

- Une estimation de l'entretien du réseau routier est faite à Fr. 20'000.00. L'investissement 2010 concernant la remise en état d'une grande partie des routes communales nous permet de réduire cette charge annuelle.
- Des travaux sur des candélabres aux Vernes exigent un complément de Fr. 10'000.00 à titre d'entretien du réseau d'éclairage public. (43.314.1)
- Les amortissements :
 - du modérateur par Fr. 1'400.00
 - de l'éclairage public par Fr. 5'000.00
 - des travaux de réfection des routes 2010 par Fr. 44'000.00, sont prévus sous les comptes 43.331.0, 43.331.2 et 43.331.3.

45. Ordures ménagères et décharge

L'augmentation de notre population nous oblige à revoir les coûts du traitement des déchets ménagers à Fr. 70'000.00.

46. Réseaux d'égouts, d'épuration

Les investissements faits pour le collecteur Route de Lausanne, pour la prolongation jusqu'aux Moillettes et prévus pour l'équipement EU/EC des parcelles situées sur la route des Tavernes doivent être amortis dès 2011 selon préavis. Ainsi les montants de Fr. 2'500.00 et Fr. 6'930.00 et Fr. 5'000.00 sont portés en charge de ce budget.

5. Instruction publique et cultes**51. Enseignement primaire et secondaire**

- 87 enfants fréquentent en 2010-2011 l'établissement scolaire Oron-Palézieux, soit 17.6 % de la population (51.352.0).

52. Enseignement spécialisé

- Notre participation n'est plus présente, car selon la nouvelle péréquation, cette charge est reprise par le Canton.

6. Police**60. Administration**

Comprend le salaire des patrouilleurs(euses) sous 60.301.0 et la prestation fournie par une société de sécurité sous compte 60.318.1.

66. Protection civile

La participation à l'Office régional de protection civile reste inchangée à Fr. 19.00 par habitant.

7. Sécurité sociale**71. Service social**

Sous 71.351.0 la contribution à la FAJE sera de Fr. 5.00 par habitant.

Notre participation à l'APERO (Association pour l'enfance région Oron) sera de Fr. 38.00 par habitant.

72. Prévoyance sociale cantonale

- Le montant de Fr. 162'182.00 correspond à la répartition de la facture sociale selon budget cantonal.
- Sous compte 72.352.0, nous verserons Fr. 15.35 par habitant pour faire face aux charges de la Régionalisation des Actions Sociales.

73. Santé publique

Notre contribution 2011 aux charges de l'AVASAD (anciennement Office médico-social vaudois - nouvellement association vaudoise d'aide et de soins à domicile) sera de Fr. 99.45 par habitant, soit un total de Fr. 49'330.00 sous compte 73.365.0.

Ainsi avec un total de charges de Fr. 1'480'446.00 et de revenus de Fr. 1'403'579.00,

un déficit de Fr. 76'867.00

vous est présenté pour le budget de fonctionnement 2011.

Les **investissements** se composeront de :

- Fr. 140'000.00 équipement EU/EC de parcelles situées sur la route des Tavernes
- Fr. 110'000.00 isolation périphérique de la villa communale.

Les amortissements de Fr. 101'850.00 seront portés en diminution de ces prévisions.

Une augmentation globale des investissements résultera de ces opérations par Fr. 148'150.00.

Conclusion :

Le résultat net de la péréquation 2009, y compris la participation à la facture sociale, était de Fr. 154'542.00 à notre charge et sera de Fr. 66'173.00 pour 2011, la différence à charge du Canton sera compensée par l'encaissement complémentaire d'impôts repris aux Communes. Cette modification sera à confirmer lors du décompte final.

La vente de la parcelle No 26 par environ Fr. 900'000.00 nous permettra d'effectuer des amortissements extraordinaires pour réduire les investissements en cours et à venir.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Châtillens vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

- vu le préavis municipal No 2010/10 du 29 octobre 2010
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d'accepter le budget 2011 de la Commune tel que présenté.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic
Responsable des finances

La Boursière

Gérald Wist

Jocelyne Chollet